



Termes de Référence (TDR) – Assistance Technique pour l'Élaboration d'une Feuille de Route pour la Promotion des Droits des

Jeunes Filles

Nombre de jours/hommes : 35 jours étalés sur 3 mois

Date de début indicative : 10 Juillet 2025
Date de fin indicative : 30 Septembre 2025

1. CONTEXTE GENERAL

L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles sont au cœur des engagements stratégiques du Maroc en matière de développement humain durable. Dans le sillage des ODD, de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), ainsi que de la Déclaration de Beijing, le Royaume a multiplié les réformes pour promouvoir l'inclusion sociale, les droits humains et la participation des jeunes. Toutefois, malgré les efforts entrepris, les jeunes filles en situation de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation), en particulier celles âgées de 15 à 24 ans, continuent de faire face à des freins multidimensionnels qui limitent leur potentiel et compromettent leur accès aux opportunités d'épanouissement personnel, social et économique. Ce constat est particulièrement visible dans les territoires défavorisés, où les disparités régionales, les normes socioculturelles restrictives, les lacunes dans l'offre de services de proximité et les violences basées sur le genre se conjuguent pour accentuer la marginalisation des jeunes femmes. Si des initiatives existent, portées par le secteur public, les ONG ou les partenaires internationaux, elles restent fragmentées, souvent ponctuelles et insuffisamment coordonnées pour produire des effets durables à l'échelle nationale.

Conscient de cette réalité, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Jeunesse, en tant qu'institution de tutelle des politiques publiques en matière de jeunesse, a décidé de **développer une feuille de route nationale dédiée à la promotion des droits des jeunes filles.** Cette feuille de route aura pour ambition de fédérer l'ensemble des efforts existants, de proposer une vision stratégique cohérente, et de créer les conditions d'une action collective structurée et pérenne en faveur de la jeune fille notamment celles en situation de NEET. Elle constituera un levier pour renforcer l'inclusion, l'autonomisation, l'employabilité et la participation citoyenne des jeunes filles, tout en assurant une meilleure lisibilité des interventions et un pilotage fondé sur des données fiables.

Dans cette perspective, le Ministère prévoit l'organisation d'un Forum International sur la jeune fille qui permettra de recueillir les contributions d'expert e s, de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que celles des jeunes filles elles-mêmes sur les programmes et initiatives en faveur de la jeune fille. La future feuille de route intégrera les recommandations issues de ce forum, mais également les enseignements tirés d'un benchmark international afin d'identifier les modèles inspirants et adaptables au contexte marocain. Une large consultation des parties prenantes sera également conduite pour garantir la pertinence, la légitimité et l'appropriation collective du document final.

C'est dans ce cadre que le Ministère et UNFPA lancent une consultation en vue de recruter une assistance technique qualifiée pour accompagner l'élaboration de cette feuille de route. La mission consistera à proposer une méthodologie rigoureuse et participative, à faciliter les processus de concertation, à analyser les initiatives existantes, à structurer les axes d'intervention prioritaires et à formuler un dispositif de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. L'objectif est de doter le Maroc d'un outil stratégique ambitieux, cohérent et réaliste, au service des droits, de l'autonomie et du bien-être des jeunes filles notamment celles en situation de NEET.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général:

Accompagner le ministère dans :

- La capitalisation, l'analyse et la synthèse des recommandations issues du Forum International sur la jeune fille afin d'alimenter la réflexion stratégique sur la promotion de leurs droits.
- La cartographie, l'analyse et la structuration de l'information sur les programmes et initiatives existants en faveur de la jeune fille.
- La conduite de consultations ciblées avec les principales parties prenantes.
- La **réalisation d'un benchmark** l afin d'identifier des modèles, politiques ou stratégies pertinents pouvant inspirer le cas marocain.
- L'élaboration de la feuille de route nationale de manière participative, réaliste et opérationnelle dédiée à la promotion des droits des jeunes filles. Ainsi que le Plan de mise en œuvre, et les mécanismes de suivi et de gouvernance.

3. RESULTATS ATTENDUS

- 1. Les recommandations issues du Forum sont capitalisées, étudiées et synthétisées afin d'alimenter la réflexion stratégique.
 - Une cartographie nationale des actions existantes est établie, incluant l'inventaire des initiatives portées par les départements gouvernementaux, les organisations de la société civile, les bailleurs et les organisations internationales de développement au Maroc et l'identification des domaines d'action pertinents (éducation, santé, participation, insertion,... etc).
- 2. Des consultations structurées sont menées avec notamment :
 - Les directions du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 - Les autres ministères concernés,
 - La société civile et les associations spécialisées sur les jeunes filles,
 - Les partenaires techniques et financiers,
 - Les jeunes filles elles-mêmes (via focus groups, enquêtes participatives...).
- 3. Un benchmark est réalisé afin d'identifier des modèles réussis et pertinents à l'échelle international et national pouvant inspirer les acteurs œuvrant en faveur de la jeune fille.
- 4. Une feuille de route nationale dédiée à la promotion des droits des jeunes filles, cohérente, réaliste et concertée est finalisée et validée.
- 5. Plan de mise en œuvre, et mécanismes de suivi et de gouvernance

4. TACHES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

- A. Accompagnement dans la capitalisation des recommandations du Forum International
 - Analyser les actes, recommandations, actes de synthèse...
 - Élaborer une note de capitalisation afin d'en assurer l'intégration dans la réflexion stratégique.
 - Collecter des témoignages et réaliser des interviews avec les participants du Forum.

B. Réalisation d'un benchmark

- Identifier et analyser des cas pertinents, modèles, politiques ou feuilles de route internationales en matière de promotion des jeunes filles notamment celles en situation de NEET.
- Distinguer les «bonnes pratiques» pouvant inspirer le cas marocain.

C. Cartographie des initiatives et des efforts existants

- Recenser les programmes du ministère et des autres ministères, des associations, des bailleurs et des organisations internationales de développement.
- Identifier les synergies, les lacunes, les dédoublements, et les domaines nécessitant une intervention renforcée.
- Élaborer une note de synthèse incluant une représentation graphique de la cartographie.

D. Consultations des parties prenantes

- Élaborer le plan de consultation participative (calendrier, méthodologie, guides d'entretien...).
- Conduire les consultations avec :
 - ✓ Acteurs institutionnels (autres ministères, collectivités...),
 - ✓ Société civile et associations thématiques œuvrant en faveur des jeunes filles,
 - ✓ Partenaires techniques et financiers,
 - ✓ Représentantes des jeunes (milieu urbain, rural, vulnérable).
- Restituer et synthétiser les principaux messages, besoins, contraintes et recommandations.

E. Élaboration de la feuille de route

- Élaborer une structure stratégique de la feuille de route.
- Définir les principaux domaines d'action, objectifs, mesures, délais, responsabilités et délais de suivi.
- Intégrer les résultats des consultations, du Forum et du benchmark.
- Animer des ateliers de co-construction afin d'en assurer l'appropriation.
- Finalisation et validation du document de la feuille de route en collaboration avec le ministère et les parties prenantes.
- Plan de mise en œuvre, et mécanismes de suivi et de gouvernance

5. LIVRABLES ATTENDUS ET PAIEMENTS

	Livrables	% Paiement
1.	Note méthodologique détaillée	15%
2.	Rapport de capitalisation du Forum.	
3.	Rapport de Benchmark.	25%
Rappo	rt de cartographie et d'étude de l'existant.	
4.	Rapport de synthèse des consultations des parties prenantes.	
5.	Document de la feuille de route (stratégique et opérationnel).	
6.	Plan de mise en œuvre, et mécanismes de suivi et de gouvernance.	60%

7. DUREE DE LA MISSION

L'assistance technique est prévue pour une durée de **35j** ouvrables sur une période de 3 mois maximum entre le **10 juillet et le 30 Septembre 2025 (dates indicatives)** suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de la réalisation de cette mission.

- **Phase de démarrage :** 5 jours ouvrables pour la finalisation et la validation de la note méthodologique et de la préparation pour le forum de la jeune fille (15 Juillet 2025) ;
- **Phase de terrain** : 1 mois et 15 jours ouvrables pour la réalisation des différentes prestations de l'assistance technique ;
- Phase de finalisation et validation des livrables : 15 jours ouvrables pour la finalisation et la validation de l'ensemble des livrables de l'assistance technique intégrant les commentaires reçus ;

5. PROFILS ATTENDUS

Le/la consultant(e) national(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire supérieur (au moins master ou équivalent BAC+5) dans un domaine pertinent : sciences sociales, politiques publiques, études de genre, développement international, sociologie, ou tout autre domaine pertinent lié à la jeunesse et au genre.
- Expérience professionnelle confirmée (au moins 5 ans) dans la conception, l'élaboration ou l'évaluation de politiques publiques ou de stratégies nationales, de préférence dans le domaine de la jeunesse, du genre, de l'inclusion sociale ou du développement humain.
- Expertise avérée sur les questions de genre, d'autonomisation des jeunes filles, et d'analyse des inégalités sociales, avec une connaissance approfondie des approches sensibles au genre et fondées sur les droits humains.
- Bonne connaissance du contexte marocain, notamment des politiques publiques relatives à la jeunesse, au genre, à l'emploi, à l'éducation non formelle, et à la participation citoyenne.
- Expérience en facilitation de processus participatifs et de consultations multi-acteurs (acteurs gouvernementaux, société civile, jeunes, partenaires techniques et financiers, etc.), avec d'excellentes capacités d'animation, de concertation et de synthèse.
- Capacité démontrée à produire des livrables stratégiques de qualité (rapports, feuilles de route, plans d'action, notes de cadrage...), avec un style clair, analytique et orienté vers l'action.
- Compétences linguistiques excellentes en français, à l'écrit comme à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée ; la maîtrise de l'anglais constitue un atout complémentaire.
- Une expérience préalable avec des organismes du Système des Nations Unies ou des partenaires du développement constitue un atout.

SOUMISSION DE L'OFFRE

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de la consultation et une estimation du nombre de jours par phase ;
- Le CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (3 au minimum), ou document du modèle / rapports de synthèse des assistances techniques similaires.

L'offre financière : L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les <u>frais de déplacement</u> et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.

1. EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 60 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 40 %.

• L'évaluation des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Critère	Description	Notation (sur 100)
Etude et diplôme	 Diplôme universitaire supérieur (au moins master ou équivalent BAC+5) dans un domaine pertinent : sciences sociales, politiques publiques, études de genre, développement international, sociologie, ou tout autre domaine pertinent lié à la jeunesse et au genre. Doctorat ou Bac+5 : 15 points Licence : 10 points Inférieur à Bac+3 : 0 points 	15
Expertise et expérience du consultant	 Nombre d'années d'expérience dans la conception, l'élaboration ou l'évaluation de politiques publiques ou de stratégies nationales, de préférence dans le domaine de la jeunesse, du genre, de l'inclusion sociale ou du développement humain. Plus de 5 ans d'expérience : 10 points 3 à 5 ans : 7 points Moins de 3 ans : 5 points Nombre d'années d'expérience en matière de genre, d'autonomisation des jeunes filles, et d'analyse des inégalités sociales, la connaissance des approches sensibles au genre et fondées sur les droits humains. Plus de 7 ans d'expérience : 10 points 5 à 7 ans : 7 points Moins de 5 ans : 5 points Expérience similaire dans la production des livrables stratégiques de qualité (rapports, feuilles de route, plans d'action, documents de politique publique). > 3 expériences : 10 points = 3 expériences : 8 points 2 expériences : 5 points 	30

	Nombre d'attestations de référence en lien avec cet appel à consultation :	
Qualité et référence des travaux réalisés	 > 3 attestations: 20 = 3 attestations: 15 2 attestations: 10 1 attestation: 5 	20
Note méthodologique (NM)	 Pertinence et innovation dans les concepts proposés, démontrant une parfaite compréhension des objectifs pour répondre aux objectifs des TDRs : 25 points NM répond aux objectifs de la prestation avec détail des missions : 20 points NM conforme aux objectifs de la prestation et partiellement détaillée : 15 points Une simple reprise des objectifs de la prestation des TDRs : 10 points 	25
4. Organisation et calendrier	Faisabilité du planning proposé par le prestataire pour respecter les délais mentionnés dans les TDRs : — Planning réaliste et bien détaillé : 10 points — Planning acceptable avec risques modérés : 5 points — Planning insuffisant ou irréaliste : 0 point	10

• L'analyse financière comparative des offres :

A l'issue de la phase d'évaluation des offres techniques, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

• L'analyse des technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière. N=0.6*T+0.4*F

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevra/recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

2. DEPOT DE DOSSIER DES CANDIDATURES

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer des pièces jointes en format PDF et dans deux fichiers séparés doivent contenir l'offre technique (CV, note méthodologique, attestations de référence et calendrier) et l'offre financière.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : mjccfnuap@gmail.com

L'objet du mail doit indiquer « ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PROMOTION DES DROITS DES JEUNES FILLES».

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **07 Juillet 2025 à 23h00**, date et heure limites de réception des offres. Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.